

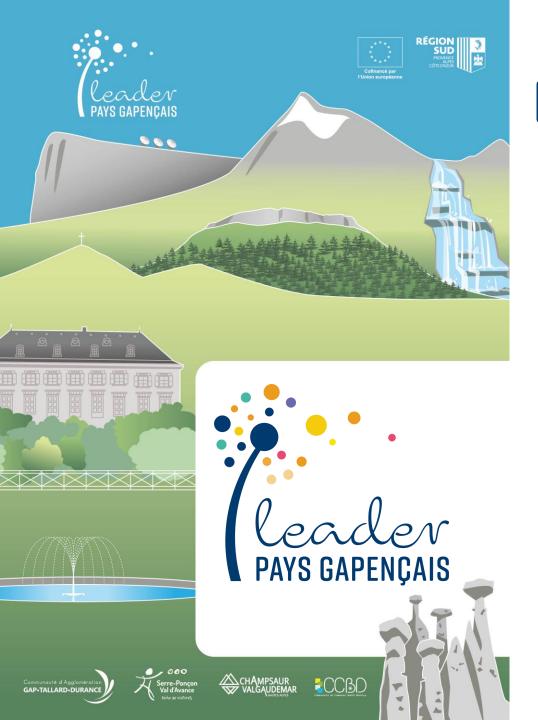






LEADER Pays Gapençais

Présentation du dispositif 2023 - 2027



Programme

- 1. Introduction
- 2. Témoignages de porteurs de projets
- 3. LEADER, comment ça fonctionne?
- 4. Tout savoir pour déposer un projet
- 5. La stratégie du Pays Gapençais

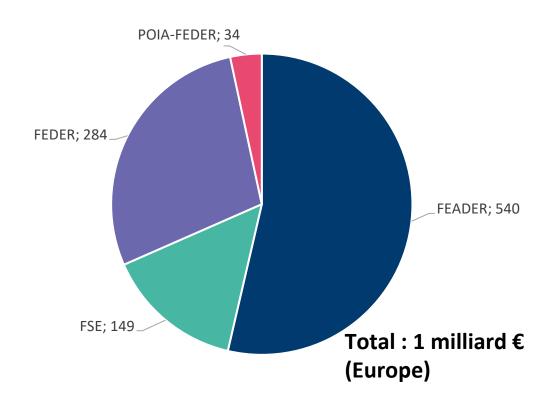






L'EUROPE en Région SUD

2014 - 2020



FEDER / FSE / POIA (Massif Alpin) =647 projets FEADER: 13 440 projets soutenus









L'EUROPE en Région SUD

... dans les zones rurales

2023 - 2027



Des projets près

La politique

européenne 2023-2027

en Provence-

Alpes-Côte

d'Azur

115 millions

FEADER régional

d'euros de

de chez vous

agricole

115 millions € pour la Région SUD



- Structuration des filières
- Valorisation aval (transformation, commercialisation...)
- Renouvellement des générations
- Réseaux hydrauliques et la préservation des ressources en eau
- Filière bois
- Natura 2000 (biodiversité)
- LEADER (18 millions €)





20 millions €

- 4 communes éligibles sur le GAL
- Soutenir les politiques de revitalisation des centres-villes
- Améliorer les équipements de services au public

32,8 millions €

- Tourisme durable et diversifié (espace valléen)
- Prévention des risques naturels
- Biodiversité
- Bois des Alpes
- Mobilité durable









Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales

LEADER pour

Liaisons Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale

Dispositif initié par la Commission Européenne en 1991, présent sur notre territoire depuis! Fonds d'aide public destiné à :

- soutenir des actions innovantes,
- encourager la coopération,
- à soutenir le dynamisme économique, social, culturel
- tout en respectant les enjeux de la transition écologique

Financé par : le FEADER (Europe)

Porté <u>localement</u> par :



Programme exemplaire pour la Commission Européenne : obligation de dédier 5% min de l'enveloppe FEADER à LEADER













121 projets soutenus sur le Pays Gapençais (2014-2022)



LEADER,

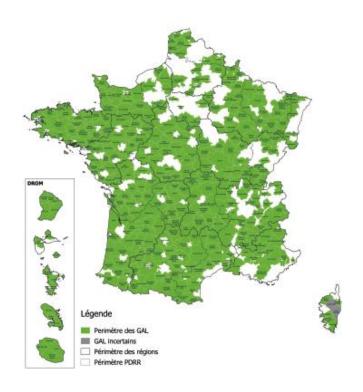
- 1. Comment ça fonctionne?
- 2. Tout savoir pour déposer un projet
- 3. La stratégie du GAL Pays Gapençais 2023-2027

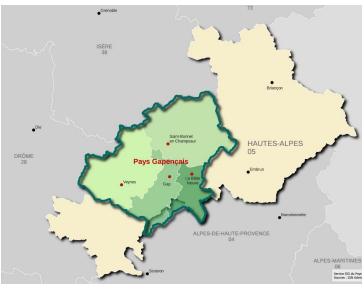




LEADER, Comment ça fonctionne?







GAL Pays Gapençais

Un dispositif d'aide européen

2600 GAL

Au service des territoires ruraux

290 GAL









Le GAL Pays Gapençais Groupe d'action locale

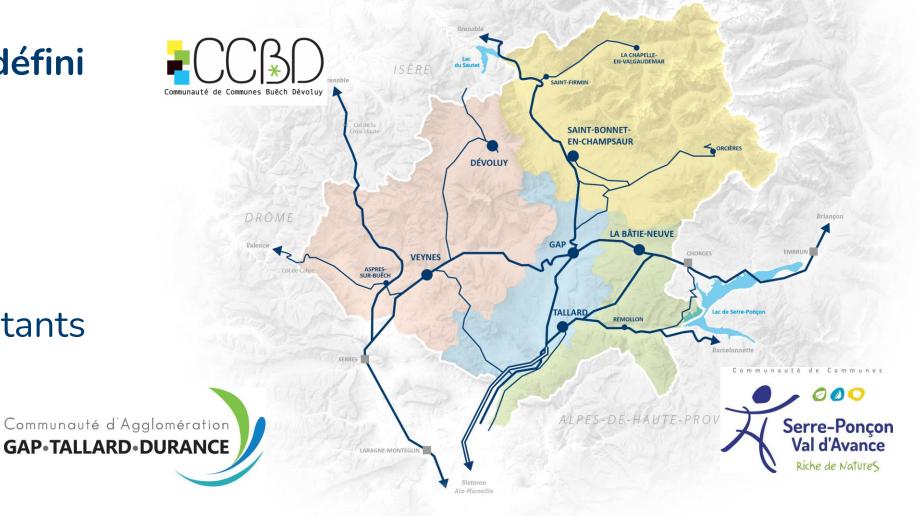
CHÂMPSAUR VALGAUDEMAR

· Un territoire défini

4 collectivités

78 communes

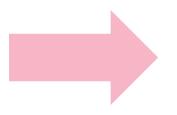
80 000 habitants



Un budget propre

Pour FINANCER des projets innovants, structurants, multisectoriels ...

Répondant aux enjeux de demain



1,87 millions €











• Une gouvernance locale, partagée, publique/privée

Le Comité de programmation,

C'est l'organe décisionnaire de LEADER

40 membres

Dont

18 élus locaux

22 représentants de la société civile experts de thématiques

3 chambres consulaires
Economie
Transition écologique
Agriculture / alimentation
Vie locale / services
Tourisme / patrimoine
Ingénierie financière







• Un service ingénierie

Pour vous aider dans vos démarches, tout au long du projet



Comité Technique

Expertise et conseil auprès de l'équipe technique

Relais local du dispositif







Nos relais territoriaux

Fabienne ROSE

Communauté de communes

Champsaur Valgaudemar Julie MAZET

Communauté de communes

Buëch Dévoluy

Aurélie STOUPY

Communauté de communes

Serre-Ponçon Val d'Avance Mathilde CRAMET

Communauté d'agglo Gap Tallard Durance

Relais de proximité : 1^{er} niveau d'information

Lien avec les stratégies locales : espaces valléens, PAT, CRTE, petites villes de demain...







• Une stratégie de développement locale

Réfléchie collectivement, avec les acteurs locaux et habitants du territoire, Ecrite en 2022 et validée par la Région SUD en mars 2023.

Travail réalisé par :

- L'équipe technique LEADER (Romain FRANCOU),
- 2 consultants de la coopérative d'activité et d'emploi Coodyssée











Un budget propre Une gouvernance locale Une stratégie adaptée au territoire

Un territoire



Un accompagnement de proximité







Retour sur la concertation publique

Eté 2022 – 130 participants



Objectifs

- Partage et complétude du diagnostic de territoire
- Recueil et analyse des besoins des acteurs locaux et habitants
- Identification, priorisation et approfondissement des grands enjeux stratégiques

Réalisations

- 4 ateliers de concertation : St Bonnet, La Roche, Gap et La Bâtie Neuve
- 2 concertation grand public : marchés Pont du Fossé, Gap
- 6 ateliers thématiques

Economie de proximité, mobilité, habitat durable et énergies renouvelables, transition touristique, vie locale et cohésion sociale, agriculture et alimentation

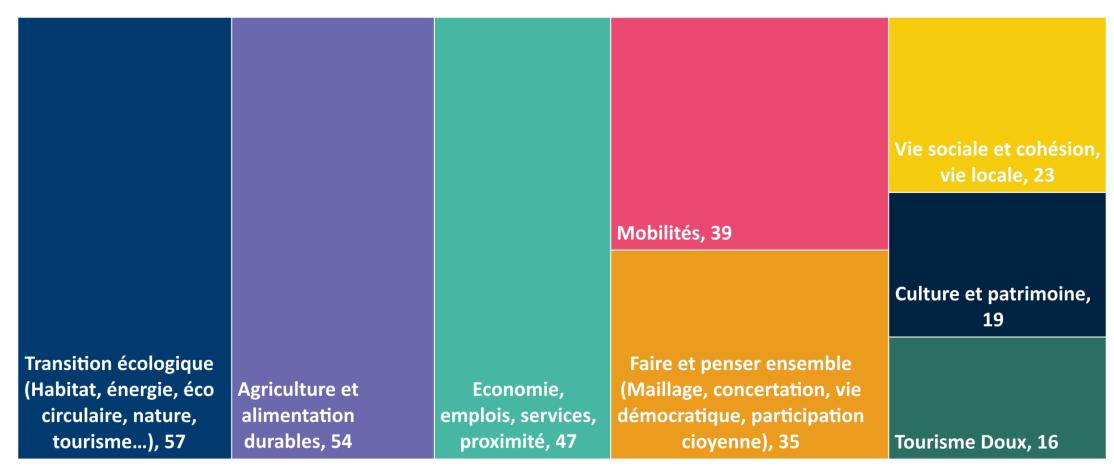






Retour sur la concertation publique

Résultats









De la concertation à la stratégie

Un territoire à partager, un avenir en commun

1

Développer une **économie** basée sur les **ressources locales** 2

Préserver un territoire agricole et nourricier



Vivre sur un territoire solidaire et accessible



Partager et préserver un territoire d'exception

Transition écologique







LEADER,

Comment ça fonctionne?

Tout savoir pour déposer un projet

- Règles d'éligibilité,
- Circuit d'un dossier,
- Calendrier

La stratégie du GAL Pays Gapençais 2023-2027







1,87 MILLIONS €

AU SERVICE DES PROJETS

QUEL FINANCEMENT?

Plancher : 10 000 € de coût total éligible

Plafond: 100 000 € (pourra être abaissé en fonction des AAP)

TAUX D'INTERVENTION

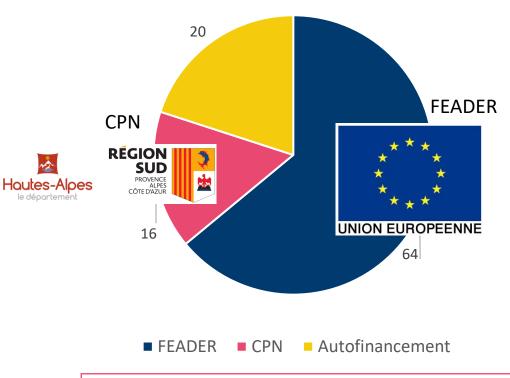
80%

Dans le cas des projets d'investissements productifs, le taux de financement est plafonné à **65** %

SOIT 20 À 35 % d'autofinancement nécessaire

RÉPARTITION DE L'ENVELOPPE / PROJET

Exemple d'un projet financé à 80%



CPN: CONTREPARTIE PUBLIQUE NATIONALE OBLIGATOIRE







Eligibilité du projet

- 1. Répondre à la stratégie
- 2. Se dérouler sur le territoire du GAL
- 3. Ne pas avoir débuté avant la date de dépôt de la demande de subvention

A

UNE DÉPENSE FINANCÉE PAR LEADER Ne peut pas être financée par ailleurs

>> Exemples

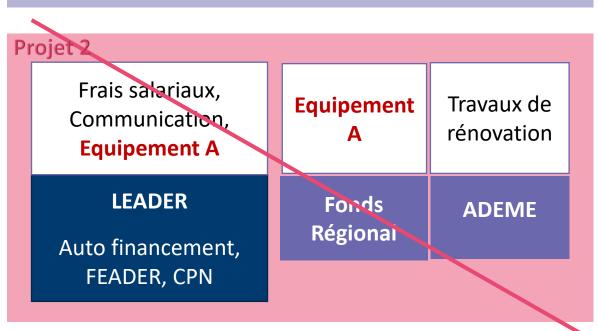
Frais salariaux,
Prestation
communication

Equipement
A

Travaux de rénovation

Fonds
Régional

ADEME



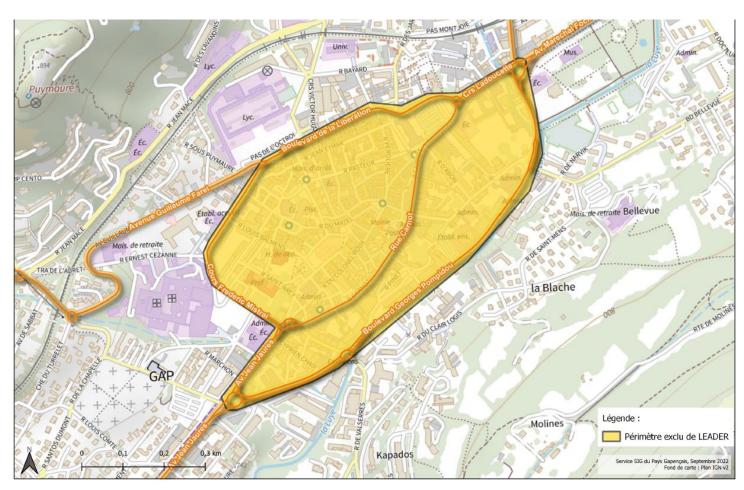






CAS PARTICULIER DE GAP

GAP = centre urbain régional -> son centre ville est inéligible à LEADER



Centre ville = 4 620 habitants

C'est la localisation du projet qui importe et non le siège social du porteur

Pour les projets incluant le centre-ville de Gap dans leur périmètre d'action, une clé de proratisation sera appliquée **pour déterminer le montant éligible du projet**

 $\frac{\textit{Habitants p\'erim\`etre projet} - \textit{Habitants centre Gap}}{\textit{Habitants p\'erim\`etre projet}}*100$



Les investissements situés dans le centre-ville de Gap sont inéligibles







Bénéficiaires éligibles

LEADER est ouvert aux <u>structures publiques et privées</u> de son territoire



QUELQUES EXCEPTIONS

- 1. Personne physique (sans n° SIRET)
- 2. Entreprise privée > 250 salariés
- 3. Département
- 4. Région







Dépenses éligibles

Toute dépense présentée doit être en lien direct et non équivoque avec le projet

LES POSTES DE DÉPENSES ÉLIGIBLES SONT LES SUIVANTS :

- 1. Aménagement, travaux
- 2. Equipement, matériel
- 3. Prestation de services (communication, étude, conseils, diagnostics, location, frais de formation)
- 4. Frais de personnel et frais de structures liés
- 5. Frais de déplacements (pour les projets le nécessitant)

FRAIS DE PERSONNEL

Application d'un barème : 22,90 €/h

FRAIS DE STRUCTURES ET DÉPLACEMENTS

Frais de structures : 15%

Frais de déplacements : 5%







Dépenses INELIGIBLES

Agricole / Foncier Article 73 R(UE)2115-2021	Financier	Obligation Régionales	Obligations locales
 Achat de terrain, Acquisition de DPB, de droits de production agricole, Acquisition d'animaux et de plantes annuelles (+ plantation/semis) 	 Intérêts débiteurs Amendes et sanctions pécuniaires Pénalités financières Dividendes Coûts d'amortissement 	 Contribution en nature, Gros œuvre, Auto-construction, Leasing 	 Achat de bâti Frais de personnel non salarié Matériel informatique/mobilier de bureau SANS LIEN direct, Consommables, hors matériel indispensable et > 500€ HT







05/04/2024

Circuit de gestion d'un projet LEADER

Quelques principes

Pluri annuel

LEADER =
Programmation
pluriannuelle,
enveloppe attribuée
par l'Europe
(2023 -2027)

AAP

LEADER Fonctionne par cycles

Appel à projet

Dead line

Plusieurs dates butoirs à respecter

(non négociables)

Com

Toutes les infos sont publiques

- Site web agglo
- > Equipe technique
- Relais thématiques et territoriaux













Dépôt de la fiche projet

Présentation du projet & Avis d'opportunité



Vote des contreparties publiques nationales



Instruction par l'équipe technique



Début d'éligibilité

Dépôt du dossier de demande d'aide





Avis définitif Programmation du projet



Réalisation du projet







Focus instruction : Etape de Sélection

- Les projets ayant obtenu un avis favorable en opportunité seront comparés et notés via une grille commune,
- Dans le cas d'une enveloppe restreinte, seuls les « meilleurs » projets seront sélectionnés



Transition écologique

Création et maintien d'emploi

Cohérence avec les politiques publiques territoriales

Pérennité du projet

Capacité techniques et financières à suivre et réaliser le projet

Portée et qualité de l'innovation

Approche partenariale, multisectorielle







Plateforme unique







- Disparition des formulaires papier,
- Tout sera dématérialisé (excepté fiche projet),
- VOUS serez amené à compléter vos demandes

Equipe technique en support / soutien / formation







05/04/2024

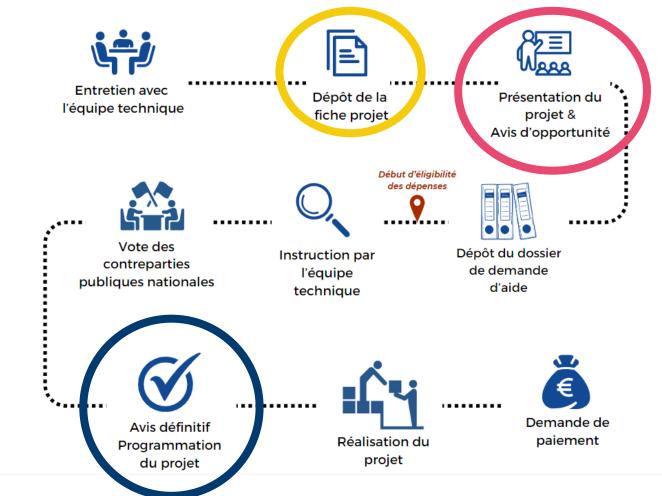
Calendrier prévisionnel

Réunions territoriales

Ouverture 1er AAP

Automne Opportunité

Programmation des 1ers projets









Printemps

2025

LEADER,

Comment ça fonctionne?

Tout savoir pour déposer un projet

La stratégie du GAL Pays Gapençais 2023-2027

- Présentation des fiches action







N°1 : Développer une économie basée sur ses ressources locales

Emergence, coopération, développement des entreprises locales Valorisation des productions

Economie durable, partagée, de proximité, circulaire Transition des métiers, Montée en compétences







1) Favoriser une économie basée sur ses ressources locales

Emergence et consolidation d'activités économiques de services pour la population et les entreprises

Valoriser les ressources matérielles locales

- Appui à la production, promotion, distribution
- Filières matériaux biosourcés
- Filières de production locale d'énergie

Soutenir l'expérimentation et le déploiement de solutions pour une économie de proximité

- Economie circulaire et réemploi
- Diminution des consommations d'énergie
- Economie de fonctionnalité*, innovation sociale



Récupération et revalorisation de bois sur les chantiers



Sud Ouest

https://www.sudouest.fr > ... > Saint-Romain-le-Noble

Une chaufferie plus durable pour le bourg

5 août 2019 — Depuis le mois de mai est en train de se construire, une chaufferie à bois destinée à chauffer les bâtiments ...



Collecte et lavage de bouteilles verre

Réseau de chaleur bois-énergie pour alimenter les bâtiments communaux







05/04/2024

^{*}vente d'un usage plutôt que d'un bien

2) Promouvoir une **économie partagée** favorisant les coopérations

Favoriser le développement d'espaces de partage (lieux d'échange)

Rapprocher les acteurs économiques

- Coopération entre acteurs, mutualisation des ressources, des savoir-faire, des moyens

Capitaliser et partager les connaissances

- Veille collective pour une meilleure connaissance des initiatives locales
- Projet incluant capitalisation / essaimage



Espace de co-working, Tiers-lieu à vocation économique





Mutualisation d'une cuisine pro entre traiteurs







05/04/2024

3) **Faciliter la transition** vers une économie durable

Encourager <u>les acteurs économiques</u> dans une logique d'optimisation des ressources

- Sensibilisation aux enjeux de la sobriété énergétique, du numérique etc.
- Accompagnement dans les démarches entrepreneuriales responsables

Adapter les compétences et les métiers aux besoins du territoire

 Valoriser les nouveaux métiers, la montée en compétences des acteurs du développement durable, accompagner à la pluriactivité

4) Coopération interterritoriale

Projet de coopération avec des partenaires situés dans d'autres territoires LEADER (hors GAL)

En réponse aux objectifs de la fiche action



Prendre soin de l'entreprise en prenant soin de son organisation administrative, de sa transition écologique, de son équipe Formations et conseil aux entreprises

Actions auprès des collégiens / lycéens

Construction parcours pédagogique



Structuration d'une filière laine locale (échelle Alpes)







N°2 : Préserver un territoire agricole et

nourricier

Valoriser
l'agriculture:
les productions,
les métiers,
le patrimoine

Diversification et adaptation des fermes Agritourisme

Conditions de vie des agriculteurs Alimentation de qualité, solidaire, locale, accessible



Attention les projets de transfo alim ne sont plus éligibles >> mesures « on-farm » / « off-farm » FEADER







1) Accompagner des démarches solidaires en faveur des habitants et des agriculteurs

Lutter contre la précarité alimentaire

- Soutien au don alimentaire & à la réduction de la précarité alimentaire (développement d'offres solidaires, structuration de réseaux)
- Valorisation des invendus / glanage

Améliorer les conditions de vie des agriculteurs, lutte contre l'isolement







Interlocution préventive







2) **Valoriser** une agriculture de qualité, adaptée à son territoire

Promouvoir et valoriser une agriculture locale, plurielle et qualitative

- Initiative innovante de valorisation et promotion

Faciliter la diversification touristique des fermes

- Développement de l'agritourisme (évènements, initiative à but pédagogique)

Valoriser des patrimoines associés à l'agriculture

- Patrimoines culinaire, paysager, naturel, culturel ...
- Valorisation des métiers et des activités agricoles

Adapter l'agriculture aux effets du changement climatique dans le contexte haut-alpin

- Cultures adaptées aux enjeux du territoire
- Initiatives collectives encourageant la performance sociale, économique, environnementale et climatique des fermes
- Amélioration de la gestion de l'eau en zone agricole

Valorisation – Communication -Marketing





Un jeu de piste pour découvrir l'agriculture autrement

Itinéraire agrotouristique sur les pas de la transhumance





Expérimentation et accompagnement des agriculteurs pour préserver l'eau, les sols et le bioD (Valensole)





3) **Encourager** une agriculture et une alimentation durables

Favoriser les choix alimentaires durables

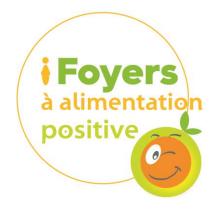
- Encourager les changements de comportement alimentaire des habitants
- Initiatives en faveur d'une alimentation de qualité auprès des structures de resto co publiques et privées dans une logique de circuits courts

Sensibiliser aux enjeux de l'agriculture, de ses ressources, de ses bénéfices

- Préservation du foncier agricole et de la transmission des exploitations (sensibilisation élus, habitants),
- Services écosystémiques liés à l'agriculture
- Pratiques permettant une gestion optimale de l'eau...

4) Coopération interterritoriale







1^{ère} (ou 2^{ème)} édition d'un nouvel évènement









N°3 : Vivre sur un territoire solidaire et accessible

Mobilité et accès aux services Expérimenter, imaginer les solutions

Créer des espaces de rencontre, de partage Culture, loisirs, sports
Construire des offres pérennes

Accompagner citoyenneté, mixité sociale et générationnelle







1) Soutenir **l'échange et la rencontre** en favorisant la mixité et la citoyenneté

Créer des espaces de rencontre et de partage

- Mise en œuvre d'activités partagées
- Lieux de rencontre collectifs de type tiers-lieux
- Initiatives favorisant la mutualisation et la collaboration

Favoriser la mixité et la coopération locale

- Initiatives solidaires (lien montagne/vallée, urbain/périurbain)
- Lieux et actions permettant le partage entre générations
- Transversalité / mixité dans les domaines artistiques, scientifiques, sportifs...

Eduquer à une citoyenneté plus active et participative

- Sensibilisation des habitants à la citoyenneté (enjeux de la transition, sobriété)
- Initiatives citoyennes favorisant le lien social, familial, ... participation citoyenne active





Initier les plus jeunes aux métiers manuels (artisanat et patrimoine)

> Retraités / enfants



Encourage tout un chacun à s'emparer et s'exprimer autour des enjeux du Nord 05







05/04/2024

2) Adapter l'offre de services, de culture et de loisirs pour bien vivre à l'année

Villages Vivants



Adapter l'habitat et le commerce de proximité

- Projets d'habitat partagé, solidaire
- Outil de revitalisation des centre bourgs

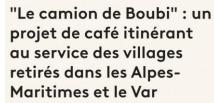
Développer une nouvelle approche des services aux particuliers

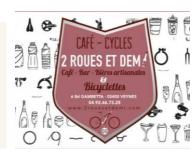
- Amélioration du quotidien des populations
- Initiatives en matière de services dont logique mobilité inversée – accompagnement à l'utilisation des services numériques

Proposer une offre culturelle et de loisirs riche et diversifiée

- Médiation et éducation aux enjeux de la culture et du sport, sous des formes innovantes
- Offre culturelle valorisant le patrimoine local
- Structuration de l'offre pour la rendre plus visible et accessible









Projet artistique et culturel au service de l'inclusion sociale : « Charles Baudelaire, les Chromatismes du Bien, au-delà des (maux) mots







05/04/2024

3) Accompagner pour **une mobilité** plus durable

Optimiser les solutions de mobilité sur le territoire

- Etudes pré-opérationnelles
- Evaluation des besoins des usagers
- Formation des acteurs du territoire

Expérimenter de nouvelles solutions / formes de mobilité

- Mobilité collective et solidaire
- Mobilité mixte (ex quotidien / loisirs locaux / touristes)
- Renforcer la multi et pluri-modalité

Encourager les changements de pratiques

- Sensibiliser à la pratique et aux enjeux du développement des mobilités douces et alternatives
- Création / essaimage de lieux ressources
- Accompagnement / animations auprès des habitants

4) Coopération interterritoriale



Réseau d'acteurs des Hauts de France



Solutions de mobilité







*Infos et inscriptions au 07 81 96 04 30 ou en écrivant à contact@mobilidees.ord







N°4: Partager et préserver un territoire

d'exception

Sensibiliser, éduquer, préserver.

Biodiversité, usages partagés de la montagne. Identité « Pays Gapençais », coopérations locales

Tourisme 4
saisons,
Valorisant le
patrimoine

Conditions
d'accueil,
Offre & services
d'hébergement







1) Proposer une offre touristique durable à l'année

Développer un tourisme doux et durable (4 saisons)

- Expérimentation créneaux touristiques spécifiques et concepts innovants
- Nouvelles activités touristiques durables et adaptées

Valoriser le patrimoine local

- Patrimoine matériel et immatériel
- Gestion des flux touristiques visant à optimiser la répartition des flux touristiques entre les différents sites du territoire

<u>ITINERAIRES</u> ARTISTIQUES

20 œuvres à travers le Gers pour faire découvrir les villages - Voulu comme un pont entre habitants et visiteurs + lien mobilité



Réouverture de la dernière chapellerie d'Aude, en coop





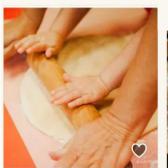




Dans le souci du bien-être de chacun, Travel Dog ouvre ses portes à tous publics.

Nous sommes particulièrement engagés à accueillir et accompagner les personnes en difficultés sociales ou en réinsertion ainsi que les personnes en situation de handicap physique ou mental

Notre engagement est d'offrir des expériences enrichissantes et inclusives à tous nos visiteurs, quel que soit leur profil.



Réalisez vos tourtons avec votre

(3) 1h30 (9) Hautes-Alpes (05), Gap

A MANGER

enfant

45 €

WECANDOO



Créez votre dessous de plat du Queyras

85 €

(4) 4h (9) Hautes-Alpes (05), Espinasse...

Écomusée de la faune





Une aventure à partager en famille pour mieux connaître la biodiversité

Contacts: 04 92 21 47 78 - 04 92 50 43 77 communesaintlegerlesmelezes.com lerefugedesanimaux@orange.fr

St-Léger-les-Mélèzes :





05/04/2024

59

2) Se positionner **comme territoire de vie** et d'accueil à l'année

Mieux connaître le territoire

- Sensibilisation des visiteurs aux usages partagés et à la préservation des espaces naturels
- Partage d'expérience entre habitants et socioprofessionnels du territoire

Favoriser les coopérations entre les territoires du Pays Gapençais

- Pour tendre vers des valeurs communes (ex: charte de valeurs, rapprochement vallées / stations)
- Initiatives autour d'enjeux communs (ex: supports de communication)





Sensibilisation, Education



Pour le premier épisode de notre nouvelle série "ils font Serre-Ponçon Vallées", nous sommes partis à la rencontre de Florence Ubrun, co-gérante du @museoscope_du_lac. Elle nous présente les nouveautés de cette saison 2022!

Ambassadeurs du territoire







3) Agir sur les conditions d'accueil et sur les infrastructures existantes

Agir sur l'adaptation de l'offre d'hébergement touristique

- Accompagnement des acteurs touristiques dans la montée en gamme de l'existant et le développement de nouveaux services
- Optimisation de l'utilisation des logements existants, appui à la requalification de l'offre d'hébergement locale (ex : animation problématique lits froids)

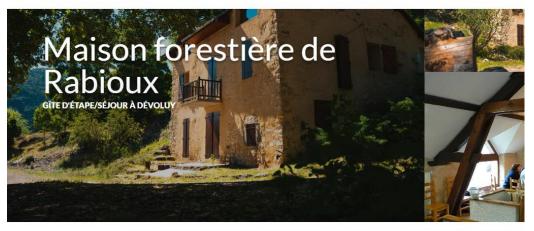
4) Coopération interterritoriale



Séjour « co-working » hors saison en montagne







D'une capacité de 13 places, le gîte montagnard de Rabioux, seule maison restaurée de l'ancien village aujourd'hui disparu, niché au cœur d'un miracle de verdure cerné d'un désert de pierre...

Fonctionne aux énergies renouvelables 1 Kwatts maxi.

Capacité: 13 personnes, 5 chambres

Ouverture: Toute l'année. L'accès n'est pas garanti au gîte en période hivernale.

Accessibilité PMR: Non accessible aux personnes PMR







CONTACT

EQUIPE TECHNIQUE

04 92 53 24 52

<u>leader@agglo-gap.fr</u>

https://www.gap-tallard-durance.fr/







